



Le Forestier en chef met à jour les possibilités forestières de 11 territoires forestiers résiduels de la région du Bas-Saint-Laurent

Portée de la décision

La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (article 13) indique que les territoires forestiers du domaine de l'État non délimités en unités d'aménagement ou en forêts de proximité sont constitués en territoires forestiers résiduels. Par conséquent, les territoires anciennement appelés réserves forestières ou faisant l'objet de divers modes de gestion sont dorénavant appelés territoires forestiers résiduels.

La présente décision porte sur les territoires forestiers résiduels situés dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent. Il s'agit de sept conventions de gestion territoriale (CGT), de trois forêts d'enseignement et de recherche (FER) et d'une entente de délégation (E.D.) :

- MRC de la Matapédia (N° 012070);
- MRC de la Matanie (N° 012071);
- MRC La Mitis (N° 012072);
- MRC Rimouski-Neigette (N° 012073);
- MRC Témiscouata (N° 011070);
- MRC Rivière-du-Loup (N° 011071);
- MRC Les Basques (N° 011072);
- Commission scolaire des Monts-et-Marées (FER de la Vallée N° 012050);
- Cégep de Rimouski (FER Macpès N° 012051);
- Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs (FER Témiscouata N° 011050);
- Conseil de bande de la Première Nation Malécite de Viger (E.D. N° 011001).

Contexte

De nouvelles informations relatives à ces territoires forestiers résiduels ont été transmises au Forestier en chef. Il s'agit des données suivantes :

- Les données du 4^e programme d'inventaire décennal;
- Des nouveaux modèles de croissance;
- Une mise à jour des interventions forestières;
- Une mise à jour significative des affectations territoriales.

(MRC) municipalité régionale de comté

À la lumière de ces nouvelles informations et après analyse, le Forestier en chef a jugé essentiel de produire un nouveau calcul des possibilités forestières des onze territoires mentionnés précédemment.

Méthode de calcul des possibilités forestières

Le calcul des possibilités forestières a été produit au moyen de la plate-forme de modélisation Woodstock de la compagnie Remsoft. Le Forestier en chef a utilisé les modèles de calcul développés pour les unités d'aménagement adjacentes et y a apporté des ajustements en vue de les adapter au contexte des territoires faisant l'objet du calcul. Le Forestier en chef a également utilisé les hypothèses forestières (ex. : les courbes de rendement, les stratégies sylvicoles) de ces mêmes unités d'aménagement. Afin de compléter sa démarche, le Forestier en chef a pris en compte les attentes du milieu régional, les informations relatives aux affectations territoriales des territoires forestiers faisant spécifiquement l'objet du calcul.

Résultats

Les résultats du calcul des possibilités forestières sont des niveaux de récolte annuelle de produits ligneux. Le tableau suivant présente ces niveaux de récolte en volumes marchants bruts (m³/an) pour chacun des territoires concernés.

Territoires	Niveaux de récolte annuelle
MRC de la Matapédia (012070)	38 300 m ³ /an
MRC de la Matanie (012071)	17 900 m ³ /an
MRC La Mitis (012072)	3 600 m ³ /an
MRC Rimouski-Neigette (012073)	4 200 m ³ /an
MRC Témiscouata (011070)	12 900 m ³ /an
MRC Rivière-du-Loup (011071)	3 900 m ³ /an
MRC Les Basques (011072)	6 000 m ³ /an
Commission scolaire des Monts-et-Marées (012050)	2 000 m ³ /an
Cégep de Rimouski (012051)	2 500 m ³ /an
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs (011050)	1 000 m ³ /an
Conseil de bande de la Première Nation Malécite de Viger (011001)	3 800 m ³ /an

L'annexe A présente la répartition des volumes par essence ou par groupe d'essence. L'annexe B précise les activités d'aménagement à mettre en œuvre pour soutenir ces possibilités forestières.





Les résultats du calcul des possibilités forestières indiquent une augmentation globale de 30 000 mètres cubes de bois disponibles annuellement. Cette augmentation de la possibilité forestière est principalement attribuable à l'aménagement intensif réalisé au cours des dernières années dans les territoires concernés.

Total régional - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m³/an)

Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	29 800	2 200	13 800	20 300	66 100
Possibilités forestières modifiées au 1^{er} avril 2015	50 400	4 700	17 800	23 200	96 100
Variation	69%	114%	29%	14%	45%

Entrée en vigueur

Je mets à jour les possibilités forestières et les exigences aux conditions mentionnées aux annexes A et B. Ces possibilités forestières entreront en vigueur le 1^{er} avril 2015. Elles pourront être revues selon les modalités prévues à la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (article 46).

Gérard Szaraz, ing.f., M.Sc., M.A.P.

Forestier en chef

Le 25 mars 2015



Annexe A - Le Forestier en chef met à jour les possibilités forestières de 11 territoires de la région du Bas-Saint-Laurent

Le tableau ci-dessous présente les niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut valides à compter du 1^{er} avril 2015 ainsi que leur variation par rapport à la période précédente.

MRC Rimouski-Neigette - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m ³ /an)					
Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	1 700	500	800	500	3 500
Possibilités forestières modifiées au 1^{er} avril 2015	2 000	400	1 300	500	4 200
Variation	18%	-20%	63%	0%	20%
MRC Mitis - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m ³ /an)					
Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	600	100	600	300	1 600
Possibilités forestières modifiées au 1^{er} avril 2015	1 800	200	1 300	300	3 600
Variation	200%	100%	117%	0%	125%
MRC Matapédia - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m ³ /an)					
Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	11 200	700	3 900	6 600	22 400
Possibilités forestières modifiées au 1^{er} avril 2015	21 200	1 800	5 200	10 100	38 300
Variation	89%	157%	33%	53%	71%
MRC de la Matanie - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m ³ /an)					
Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	6 300	200	1 400	3 800	11 700
Possibilités forestières modifiées au 1^{er} avril 2015	10 700	500	1 800	4 900	17 900
Variation	70%	150%	29%	29%	53%

* SEPM : sapin, épinettes, pin gris et mélèze

MRC de Rivière-du-Loup - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m³/an)

Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	1 300	100	1000	1 000	3 400
Possibilités forestières modifiées au 1^{er} avril 2015	1 500	400	1200	800	3 900
Variation	15%	300%	20%	-20%	15%

MRC des Basques - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m³/an)

Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	1 300	100	1300	1 700	4 400
Possibilités forestières modifiées au 1^{er} avril 2015	3 400	600	900	1 100	6 000
Variation	162%	500%	-31%	-35%	36%

MRC du Témiscouata - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m³/an)

Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	2 300	200	2300	5 000	9 800
Possibilités forestières modifiées au 1^{er} avril 2015	4 700	300	3900	4 000	12 900
Variation	104%	50%	70%	-20%	32%

FER Macpès - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m³/an)

Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	1 000	100	1200	100	2 400
Possibilités forestières modifiées au 1^{er} avril 2015	900	200	1100	300	2 500
Variation	-10%	100%	-8%	200%	4%

* SEPM : sapin, épinettes, pin gris et mélèze





Annexe A - Le Forestier en chef met à jour les possibilités forestières de 11 territoires de la région du Bas-Saint-Laurent

FER de la Vallée - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m ³ /an)					
Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	1 700	0	0	100	1 800
Possibilités forestières modifiées au 1^{er} avril 2015	1 800	0	100	100	2 000
Variation	6%	*N/A	N/A	0%	11%

FER Témiscouata - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m ³ /an)					
Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	400	100	0	500	1 000
Possibilités forestières modifiées au 1^{er} avril 2015	400	100	100	400	1 000
Variation	0%	0%	N/A	-20%	0%

Nation Malécite de Viger - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m ³ /an)					
Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 ^{er} avril 2015	2 000	100	1300	700	4 100
Possibilités forestières modifiées au 1^{er} avril 2015	2 000	200	900	700	3 800
Variation	0%	100%	-31%	0%	-7%

*N/A : non applicable

*SEPM : sapin, épinettes, pin gris et mélèze



Annexe B - Le Forestier en chef met à jour les possibilités forestières de 11 territoires de la région Bas-Saint-Laurent

Les tableaux suivants présentent les divers travaux sylvicoles à réaliser à compter du 1^{er} avril 2015 ainsi que leur variation par rapport à ceux qui étaient requis pour la période précédente.

MRC Rimouski-Neigette - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)

Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain
Possibilités forestières en vigueur avant le 1er avril 2015	34	18	7	0	7	0
Possibilités forestières modifiées au 1er avril 2015	17	16	2	7	16	8

MRC Mitis - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)

Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain
Possibilités forestières en vigueur avant le 1er avril 2015	22	0	8	2	6	0
Possibilités forestières modifiées au 1er avril 2015	13	16	0	2	3	2

MRC Matapédia - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)

Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain
Possibilités forestières en vigueur avant le 1er avril 2015	153	95	50	53	101	53
Possibilités forestières modifiées au 1er avril 2015	163	77	32	88	160	101

MRC de la Matanie - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)

Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain
Possibilités forestières en vigueur avant le 1er avril 2015	88	34	73	18	28	18
Possibilités forestières modifiées au 1er avril 2015	70	54	33	15	53	18

MRC de Rivière-du-Loup - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)

Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain
Possibilités forestières en vigueur avant le 1er avril 2015	23	4	4	2	5	2
Possibilités forestières modifiées au 1er avril 2015	13	21	3	6	12	9

MRC des Basques - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)

Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain
Possibilités forestières en vigueur avant le 1er avril 2015	29	2	16	0	7	0
Possibilités forestières modifiées au 1er avril 2015	17	33	8	8	15	9

MRC du Témiscouata - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)

Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain
Possibilités forestières en vigueur avant le 1er avril 2015	58	11	60	4	11	4
Possibilités forestières modifiées au 1er avril 2015	49	22	31	25	59	28

FER Macpès - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)

Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain
Possibilités forestières en vigueur avant le 1er avril 2015	16	1	0	0	1	0
Possibilités forestières modifiées au 1er avril 2015	11	4	0	1	1	1

*dom. : dominance





Annexe B - Le Forestier en chef met à jour les possibilités forestières de 11 territoires de la région Bas-Saint-Laurent

FER de la Vallée - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)

Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain
Possibilités forestières en vigueur avant le 1er avril 2015	12	0	0	4	21	4
Possibilités forestières modifiées au 1er avril 2015	11	1	0	1	5	1

FER Témiscouata - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)

Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain
Possibilités forestières en vigueur avant le 1er avril 2015	2	0	13	1	1	1
Possibilités forestières modifiées au 1er avril 2015	2	3	5	1	2	3

Nation Malécite de Viger - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)

Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain
Possibilités forestières en vigueur avant le 1er avril 2015	35	10	2	1	24	1
Possibilités forestières modifiées au 1er avril 2015	16	11	2	7	16	10